

# L'ÉCHO DES CADOLES

## DE BONNAY-SAINT-YTHAIRE

### LE BILLET D'HUMEUR

#### CHERS HABITANTS DE BONNAY-ST-YTHAIRE A PROPOS DES COMMUNES NOUVELLES...

En octobre 2022, un rapport de l'Inspection Générale de l'Administration pointe l'insuffisance des fusions de communes en France. Avec 34955 communes, la France est régulièrement présentée comme le pays de « l'émiettement communal » au sein de l'Union Européenne. La France regrouperait ainsi environ 40 % des communes (ou échelon comparable) de l'Union Européenne pour environ 15 % de la population, sachant également que 75 % des communes françaises ont moins de 1000 habitants. Entre 2010 et 2022, 2536 communes se sont regroupées pour créer 787 communes nouvelles (soit 2,25 % des communes françaises)

#### Comment relancer la création de communes nouvelles ?

L'État, les instances Régionales et Départementales préconisent toute une batterie « d'adaptations des seuils de l'intercommunalité en fonction des spécificités du territoire », comprenez qui voudra. Nous pensons qu'il vaudrait mieux inciter à la création de communes nouvelles par des dispositions financières spécifiques !!!

Aujourd'hui, la création de Bonnay-Saint-Ythaire ne génère pas d'économie financière, nous vous rendrons compte dans les détails des gains et coûts lorsque nous aurons pris un peu de recul et aurons toutes les données.

« La réussite est l'accumulation d'erreurs, de faux départs, de confusions et la volonté de continuer malgré tout »

Nota : bonne nouvelle de dernière minute, juste avant de mettre sous presse comme l'on dirait à Paris-Match, l'État vient de réaffecter (après l'avoir supprimé en janvier, pour cause de fusion), la dotation aux élus de 6000€ de l'ex-commune de St-Ythaire à la commune nouvelle de Bonnay-St-Ythaire ! Est-ce que cette initiative encouragera les autres décideurs d'attributions financières ou de subventions à faire de même ? Grand bien leur fasse, nous sommes prêts à les recevoir !

Ce premier « Billet d'Humeur » est aussi le vôtre. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques ou suggestions pour le faire vivre.

Certains nous ont fait la remarque que depuis quelques mois les élus semblaient être moins disponibles, moins à l'écoute, les échanges moins fréquents.

Sentiment accentué sans doute par l'affichage des comptes rendus des conseils qui se faisait très tardivement voire pas, un seul exemplaire de « L'Écho des cadoles » depuis janvier, des sites internet en pleine refonte...

Nous vous proposons donc un rendez-vous mensuel, que nous souhaitons convivial bien sûr mais riche d'échanges, de questions, de remarques, de suggestions, etc.... Libre à vous.

Retrouvons-nous !

Ensemble,  
chaque dernier  
samedi du mois,  
pour l'apéro de 11h  
Maison Demoron,  
Mairie à Bonnay.

Nous vous espérons  
nombreux le 27 Mai



Il y a des hommes qui marquent par leurs actions et leur personnalité. Lucien Jaillet était l'un de ceux-là.

Lucien est né à St Hippolyte à l'époque où le village comptait nombre d'habitants, pour la plupart paysans, à une époque où la vie, certes rude, était riche d'échanges, d'entraide, de partage. Une jeunesse joyeuse avec les copains de St Hippolyte, pas le dernier à participer aux bals et festivités de la région et surtout à travailler à la ferme avec ses parents. Ferme de St Hippolyte qu'il aimait tant. Exploitant les vignes, pour lesquelles il avait une vraie tendresse, et aussi des moutons, des « bêtes »...



Très vite, Lucien, s'engage. Dans la vie locale, associative, coopérative. La CUMA de St Hippolyte, administrateur du Crédit Agricole, de la Cave Coopérative de St Gengoux... Et surtout Lucien s'investit pour son village. Conseiller municipal et adjoint aux côtés du Louis Descombes pendant deux mandats, Lucien le remplace en 1977 et tiendra la barre de notre village jusqu'en 1995.

Ses actions parlent d'elles-mêmes.

L'épicerie historique d'Angèle ferme ? Qu'à cela ne tienne. Ouvrons en une ! Le voilà parti avec Jeanne et André Bordat, Eliane Pierre... au fin fond du département voire un modèle d'épicerie coopérative, et naquit « La Pratique » en 1979

L'école est menacée de fermeture ? Pas question ! et l'un des tout premiers RPI (regroupement pédagogique) fût créé avec nos voisins de St-Ythaire et Cortevaix en 1981.

Nous lui devons l'assainissement collectif. Bonnay a été l'un des premiers villages de la région à s'équiper de lagunes, celle du bourg, puis dans la foulée celle de Besanceuil . Nous étions dans les années 1980.

Les affouages partagés équitablement entre tous les habitants du village. Auparavant Besanceuil avait les siens tout comme Le bourg mais Saint Hippolyte aucun.

Le premier Conseil municipal mixte en 1981 en proposant à Marie Lebeau et Fiorella Sombrun d'entrer au conseil.

La plantation des cerisiers aux quatre chemins, accessibles à tous les habitants

L'ancienne « école de filles » devenue la salle communale, où il fait toujours bon guincher et festoyer.

La liste ne s'arrête pas là. Nous pourrions conter bien d'autres actions de cet homme engagé, soucieux d'autrui et du bien commun.

Lucien Jaillet fût un maire progressiste et novateur à l'esprit ouvert sur la modernité mais surtout un de ces hommes qui ont su garder simplicité et écoute, un de ceux pour qui « vivre ensemble » « biens communs » n'étaient pas de simples slogans mais de véritables préceptes. Il en connaissait le sens et s'évertuait à les mettre en application.

Au-delà de son engagement, nous ne pouvons passer à côté du Lucien, joyeux, facétieux. Que ce soit lors des vendanges, des campagnes d'ensilage ou de battage. Des banquets des pompiers (où en il trouvera normal que les femmes soient invitées), A l'occasion des fêtes de St Hippolyte, celles des jonquilles, des voyages organisés par le foyer rural...chacun aura croisé un homme à l'abord facile, à l'écoute, curieux. Un homme de partage, convivial et gourmand de la vie, qui savait parfaitement conjuguer jovialité avec engagement.

Merci Lucien.



# L'ÉPICERIE... RÉOUVERTURE LE 3 MAI !

## L'épicerie... Réouverture le 3 mai !

Bon nombre d'entre vous, en tout cas en ce qui concerne les clients et les habitants de Bonnay ont sans doute vécu les divers épisodes concernant le petit commerce du village avec interrogation, doute, colère, incompréhension...

Depuis mars 2022 et le constat établi par le conseil d'administration de La Pratique face aux pertes conséquentes dues au manque de chiffre d'affaires et à la raréfaction des bénévoles, les épisodes, pour certains douloureux, se sont succédés tels un mauvais film.

Le conseil d'administration de La Pratique a, contre toute attente, vu un projet de reprise possible être présenté par Abel Tanane (gérant de « L'Atelier des Terres Rouges ») qui arrivait de Lozère venu rejoindre sa famille établie depuis peu dans notre région.

Suite à l'assemblée générale de la SAS La Pratique, gérant l'épicerie, il a été décidé de faire « un appel à projets ». Trois candidats se sont présentés. Un pour la partie épicerie pure, un plus global avec épicerie et animations, le dernier demandait à être plus abouti.

Le conseil municipal s'est prononcé pour celui initialement proposé par « L'Atelier des Terres Rouges », pensant intéressant d'élargir l'activité « épicerie » avec sa proposition d'expositions et d'animations... faisant de la place de l'église un lieu de vie complémentaire à notre café-restaurant historique « Le Matefaim »

Le 1er janvier deux baux étaient signés avec cette société.

Abel Tanane ayant fait la connaissance d'une autre candidate à la reprise, Natacha Dubois, lui proposait alors d'exploiter la partie « épicerie »

En février, notre épicerie rouvrait donc ses portes, enrichi d'une nouvelle offre mais en respectant le contrat moral imposé par la municipalité, soit un loyer modéré - 50€ pour la partie « Epicerie » et 150€ pour la partie « stockage/hangar », la prise en charge de l'électricité et l'installation d'un bungalow aux normes d'hygiène (dans la partie garage) en contrepartie d'une offre adaptée répondant aux besoins de la population, aux résidents des « Avouards » et de la « Villa Ste-Agnès », c'est ce que Natacha avait commencé à mettre en place.

Malheureusement cette belle sérénité n'a pas duré.

Un message venait tous nous surprendre, annonçant la fermeture subite de l'épicerie, des aménagements étant, à priori, imposés par les services d'hygiène pour poursuivre l'activité.

Incompréhension des habitants, clients, élus...

Comment une épicerie de campagne pouvait-elle intéresser les services de l'état, et ce seulement après 5 petites semaines d'ouverture ?

Après plusieurs semaines d'allers et retours entre la municipalité, le locataire « L'atelier des Terres Rouges » et la venue sur place d'une experte du service « Hygiène et Sécurité » de la Chambre des Métiers (rapport commandé par la municipalité - montant 400€), il s'avère que des préconisations ont été formulées mais aucune n'empêche l'activité « le local est adapté à une activité d'épicerie ». La municipalité a donc trouvé un accord et a proposé une nouvelle façon de fonctionner à « L'atelier des Terres rouges »

Le bail du local « Epicerie » a été rompu d'un commun accord avec « L'atelier des Terres rouges » pour être signé directement avec Natacha Dubois (à noter que cette dernière, privée de local à tant bien que mal poursuivi son activité en proposant un système de paniers). Le loyer reste à 50 €/mois avec prise en charge pendant 2 ans des fluides en contrepartie d'une offre la plus adaptée possible aux besoins des populations citées ci-dessus. **Réouverture le 3 mai !**

Le bail englobant la partie « atelier- garage » reste à la société « L'Atelier des Terres Rouges » avec la mise en place prévue, du bungalow aux normes sanitaires \*- revêtements muraux, sols dans des matériaux compatibles avec des produits alimentaires mais non équipé - pour un loyer de 150€/mois. La mairie s'engage à rendre propres les locaux en peignant murs et sols et en obturant les trous dans le haut du mur de la partie hangar. Les fluides sont à la charge du locataire.

Dans un premier temps « L'Atelier des Terres Rouges », souhaite utiliser les locaux comme lieu de stockage et bureau. Il souhaite associer la commune dans la construction du projet d'utilisation future de ces locaux.

\*dépense réalisée sur le budget 2022 pour 14328€ - délibération au conseil de décembre 2022

## COMMISSION PHOTOVOLTAÏQUE

Pour rappel, Bonnay et Saint Ythaire se sont intéressés à l'installation d'un parc photovoltaïque. St-Ythaire a été plus loin dans l'étude que Bonnay. Le terrain envisagé - 10ha sur la parcelle « Les petites chaumes » (cf plan ci-joint) étant plus adapté que celui proposé par Bonnay. St-Ythaire avant la fusion a rencontré plusieurs entreprises installatrices. Dans le cadre du suivi de projets, a été initiée une première réunion de la « commission photovoltaïque », 13 habitants étaient présents. Les démarches effectuées avant la fusion ont été présentées, 9 sociétés ont pris contact avec la commune.

Il a été décidé la constitution de deux groupes de travail. L'un technique, avec pour mission d'établir une grille de notation des projets, un autre en charge de l'étude juridique et économique des offres. A la suite de quoi, la commission sélectionnera les quatre à cinq sociétés répondant au maximum de critères, initiera une nouvelle rencontre avec chacune d'elle avant de présenter ses conclusions au conseil municipal.



## RESTRUCTURATION DES PLACETTES CENTRE BOURG DE ST-YTHAIRE ET DE BIERRE

En janvier 2022, par délibération, le Conseil Municipal de St-Ythaire autorisait le maire à lancer le projet de rénovation et de restructuration des placettes de St-Ythaire et Bierre ainsi que la sécurisation de la D126 (départementale qui traverse le village).

Après l'obtention des subventions (environ 75% du montant total des travaux estimés à 140.000€), un bureau d'architecture a été chargé de suivre ce dossier en l'instruisant auprès de la Direction des Routes et des Infrastructures du Département et de compléter l'avant-projet en y précisant le phasage des travaux.

Le projet a été détaillé lors d'une réunion publique qui s'est tenue à la mairie de Saint-Ythaire le 22 avril.

Les remarques et avis exprimés viendront enrichir le projet, à la suite de quoi la consultation des entreprises sera lancée courant juin.

Démarrage des travaux prévu pour la fin de l'année et un étalement sur 2024.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Ils se poursuivront pendant environ une quinzaine de jours encore dans le bourg de Bonnay et Besanceuil. Pour rappel, les travaux pour un montant de 168 000 € (budget 2022) - subventionnés à hauteur de 80% sont les suivants :

- Les travaux sont terminés vers le city-stade - remise en état de la canalisation et création de tabourets de branchement permettant à l'entreprise Sivignon de se raccorder.
- La re-canalisation de la rigole rue des Pruniers avec la mise en place d'un trop-plein en cas d'orages
- Travaux en cours rue Froide pour mise en séparatif des eaux pluviales.

# INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Bourgogne-Franche-Comté est une association loi 1901 à but non lucratif qui agit sur trois grands principes : la connaissance naturaliste, la protection des espèces et de leurs habitats, et la sensibilisation et l'information du public aux enjeux liés à la connaissance et à la protection de la biodiversité.

Elle se met gratuitement à disposition des villages de moins de mille habitants pour leur apprendre à connaître les espèces et la nature qui les entourent. La collaboration avec les habitants est un facteur indispensable à la réussite du projet.

Après avis favorable du Conseil municipal, un inventaire participatif gratuit de la faune de notre village est initié.

Une première réunion publique s'est tenue le 31 mars dans la salle communale de Saint-Ythaire, en présence de M. AGHETTI Pierre, animateur de la LPO de Bourgogne-Franche-Comté.

Il nous a présenté le protocole de l'inventaire.

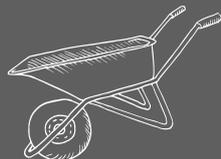
La démarche utilisée pour cet inventaire se déroule en plusieurs étapes et s'échelonne sur près d'un an, après cette réunion publique où M. AGHETTI a présenté le projet et quelques espèces d'ores et déjà connues sur notre territoire (lynx, chats forestiers, libellules, sonneur à ventre jaune, ...)

- Réalisation des inventaires : au moins un ornithologue professionnel parcourra la commune afin de dresser un inventaire de la biodiversité et les oiseaux en particulier.

- Animations pédagogiques : deux animations seront proposées aux habitants. Elles peuvent prendre la forme de sorties de découverte des oiseaux et de la nature, d'ateliers (fabrication nichoirs ...).

- Restitution en réunion publique. Présentation d'une plaquette illustrée sur la biodiversité de la commune où figureront notamment les espèces et une carte commentée des richesses de notre territoire communal.

- Propositions d'actions concrètes : des propositions d'actions pour favoriser la biodiversité seront présentées aux habitants (pose de nichoirs, réhabilitation d'une mare, plantation d'un verger, d'une haie... Propositions qui seront présentées en Conseil municipal.



Au bourg de Bonnay, le jardin de la mairie « Maison Demoron » a été labouré. Il est à disposition des habitants qui souhaiteraient le cultiver tout ou partie.

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous inscrire en mairie.

## DÉCHARGES ST-HIPPOLYTE ET DE BESANCEUIL

Il a été plusieurs fois évoqué que le maintien de ces « décharges » ouvertes était une situation précaire. Au regard de la loi, elles ne devraient plus être ouvertes et la préfecture les tolère de moins en moins, les fermant une à une. La commune a pris la décision de les conserver aussi longtemps que possible sachant bien à quel point elles sont pratiques. Les conserver oui, à condition que chacun respecte le lieu et l'utilise uniquement pour les dépôts de déchets verts et gravas. Malgré de nouvelles clés délivrées uniquement en mairie et par deux habitants, l'un de St Hippolyte, l'autre de Besanceuil, un nouveau dépôt sauvage a eu lieu (cf photo)

Ces big bag contiennent aspirateur, tondeuse... Nous demandons à la personne responsable de ce dépôt de faire le nécessaire pour les apporter à la déchetterie de Salornay ...

**Si ces dépôts sauvages persistent,  
les décharges ne pourront rester ouvertes.**



# NOS ADRESSES CHANGENT !

Depuis le 1er janvier 2023, il y a du nouveau dans nos adresses : si le nom des rues n'est pas modifié, si les numéros restent les mêmes, le nom de la commune, lui, est changé puisqu'il est devenu pour tous **BONNAY-SAINT YTHAIRE**.

Mais voilà, ce n'est pas qu'une question de longueur du nom : ce nom devenu composé change notre adresse de manière concrète (adresse postale pour la bonne réception du courrier) et administrative (nos anciennes communes n'existent plus).

## QUE FAUT-IL FAIRE ?

Pour le courrier :

A ce jour, et sans doute encore pour quelques temps, la base nationale des adresses, gérée par La Poste, n'est pas encore modifiée ; il convient donc de prendre l'habitude d'écrire notre adresse comme ceci :

<i>Monsieur Durando</i>	ou	<i>Madame Martini</i>
<i>94 rue du Bois</i>		<i>67 rue du Ciel</i>
<i>Bonnay</i>		<i>Saint-Ythaire</i>
<i>71460 Bonnay-Saint-Ythaire</i>		<i>71460 Bonnay-Saint-Ythaire</i>

Pour une raison pratique, il est préférable de mentionner le nom de l'ancienne commune (le nom géographique existe toujours), ce qui pourra aider ceux qui doivent rejoindre cette adresse (comme les livreurs par exemple).

Pour les démarches administratives :

Tous les documents officiels sur lesquels figure votre adresse doivent utiliser ce nouveau libellé complet.

C'est comme pour un déménagement : vous devez informer les services publics, les administrations et autres fournisseurs de votre nouvelle adresse. Pour cela, la commune vous délivrera une attestation si nécessaire.

Votre adresse devrait être modifiée au fil de l'eau :

- Sur votre carte d'identité et votre passeport,
- Sur la carte grise de votre voiture,
- Auprès des impôts, de la Sécurité Sociale et des organismes sociaux,
- Auprès de vos fournisseurs (en particulier électricité, téléphone, eau, gaz),
- Auprès de votre banque et tout organisme qui utilise une adresse postale.

Cette mise à jour peut être progressive.

# L'AGENDA MUNICIPAL

Ci-après l'agenda connu à ce jour, des différentes réunions où les membres du conseil municipal, selon leurs délégations sont conviés. N'hésitez pas à interroger ou questionner sur les sujets qui vous préoccupent ou sur lesquels vous souhaitez des précisions.

**Réunion SEM Méthanisation ComCom** : Mar 02/05/2023 14:00

**Bureau ComCom** : Mar 02/05/2023 18:00

**Visite DDEN Ecole Bonnay** : Jeu 04/05/2023 10:45

**Conseil Municipal à Bonnay** : Jeu 04/05/2023 20:30

**Commémoration 8 mai** : Lun 08/05/2023 11 :00 Monument aux morts Bonnay

**Réunion SIVOS - Maires** : Mar 09/05/2023 18:30

**Bureau ComCom** : Lun 15/05/2023 18:00

**Réunion ComCom - SIVOS - Maires** : Lun 22/05/2023 18:30

**Réunion SEM Méthanisation ComCom** : Mar 23/05/2023 14:00

**Réunion SYDEL** : Jeu 25/05/2023 10:30

**Commission Finances Assainissement ComCom** : Jeu 25/05/2023 18:15

**Conseil Municipal à St Ythaire** : Jeu 01/06/2023 20:30

**Conseil Communautaire ComCom** : Lun 05/06/2023 18:30

**Les mardis 23/05 et jeudi 25/05, la mairie à Bonnay sera fermée.**

Les informations et alertes de **Bonnay-Saint-Ythaire** sont sur **PanneauPocket**

**SIMPLE ET GRATUIT**

Pas de compte à créer : 100% anonyme !



1 Téléchargez l'application PanneauPocket, disponible sur :



2 Recherchez Bonnay-Saint-Ythaire ou le code postal 71460 et cliquez sur le ❤️ pour recevoir les notifications qui vous intéressent en temps réel.

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
**BONNE UTILISATION !**

## CONTACT



**mairie@bonnaysaintythaire.fr**



Mairie de  
Bonnay-Saint-Ythaire

« Maison Demoron »  
6, rue du Pressoir – Bonnay  
Tél. : 03 85 59 45 91

**Mardi 9h-12h**  
**Jeudi 8h-12h / 13h30-19h**



Mairie déléguée  
de Saint-Ythaire

8 rue du Chêne - Saint-Ythaire  
Tél. : 03 85 92 64 80

**Mardi 14h-17h**  
**Vendredi 9h-12h**

# FÊTE & BAL PAYSAN

28 MAI 2023

A PARTIR DE 18H00

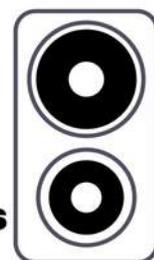
## GRAND BAL

ANIMÉ PAR



# HK

et ses  
musiciens



dès 14h00

## À MORLAY

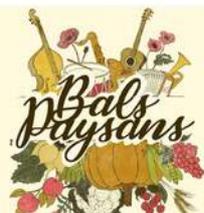
71460 BONNAY-ST-YTHAIRE

PROGRAMME  
COMPLET DE  
L'APRÈS-MIDI  
AU VERSO

Stands, Animations, Débats  
Vente à emporter  
Buvette | Restauration légère



Participation libre et solidaire  
Réservation conseillée sur HelloAsso >>>  
Informations : <https://balpaysan.morlay.fr>



# ASSOCIATION MORLAY ET FOYER RURAL DE BONNAY

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons le plaisir de vous inviter à **Morlay, le dimanche 28 Mai prochain** pour participer à la Fête et au Bal paysan qui s'y tiendront à l'occasion de la venue de **HK et ses musiciens**.

Nous vous attendrons à partir de 14h00 pour participer aux différentes animations, présentations et jeux qui auront lieu tout l'après-midi. Le bal animé par HK se tiendra en plein air à partir de 18h00.

Sur place buvettes et stands de restauration légère seront présents et ouverts jusqu'à 22h00 ; les exposants proposeront essentiellement des produits locaux issus de l'agriculture paysanne.

L'entrée est à **tarif libre et solidaire** (avec un montant conseillé de 10€) ; **la billetterie est déjà ouverte sur HelloAsso**, ne tardez pas à réserver !

Vous trouverez plus d'informations en téléchargeant l'affichette et le programme ci-dessous et en vous rendant sur notre site.

Au plaisir de vous y rencontrer !  
Le Domaine de Morlay  
Le Foyer Rural de Bonnay

## FÊTE ET BAL PAYSAN

Le 28 mai à Morlay

71460 Bonnay-StYthaire



**HK**  
et ses musiciens



**18h00 Grand Bal**

14h00 Animations, débats, buvette



Réservation conseillée : HelloAsso bal paysan Bonnay  
Renseignements : mail : [balpaysan@morlay.fr](mailto:balpaysan@morlay.fr)  
Participation libre et solidaire

### « Danser encore, chanter ensemble ! »

Un bal, un vrai avec HK et toute sa troupe au grand complet, au beau milieu de marchés de producteurs locaux, en voilà une belle idée ! Parce que nous, on veut continuer à semer et à s'aimer ! Garder le sens, garder le lien, faire les choses librement, se sentir vivants et heureux ! Venez nombreuses et nombreux festoyer avec nous et goûter aux mille saveurs du coin ! »



### Appel aux bénévoles

Le Foyer rural de Bonnay et l'Association Domaine de Morlay sont coorganisateur de cette fête, avec l'Epicier des Poètes qui gère la tournée de HK.

**Nous avons besoin de nombreux bénévoles pour le jour J mais aussi pour installer et ranger les espaces d'accueil.**

**Ces sympathiques artistes sont hébergés chez l'habitant : si vous disposez d'une ou plusieurs chambres calmes avec accès aux sanitaires, vous pouvez participer à leur accueil.**

mail : [balpaysan@morlay.fr](mailto:balpaysan@morlay.fr)  
Site : [balpaysan.morlay.fr](http://balpaysan.morlay.fr)  
Tél : 06 27 99 59 62

Réunion d'information  
Me 10 mai – 20h30  
Salle du blason à Bonnay

### Jeux

Pour adultes et pour enfants

Réponses à chercher sur les stands  
Lots offerts par les organisateurs et exposants

Espace jeux géants

proposé par La Ludoverte

### Stimuler la vie locale, les engagements écologiques et sociaux

Le Bus Marguerite (FRGS du clunisois)

Café citoyen nomade

Le SEL et la Route des SEL

Echanges locaux de services et d'objets  
Hébergements solidaires ici et ailleurs

Le Baron Perché

Librairie, café, jeux, animations

Le Foyer rural de Bonnay

Animer la vie sociale et culturelle du village

La Forêt hospitalière

Groupement forestier citoyen local

L'ASTI : Soutien à Tous les Immigrés

Jardin partagé et nourricier

### Restauration sur place Vente à emporter

Buvette de la Conf'

Avec les produits des fermes préparés et servis par les paysan.nes de la Conf'

Le Machon

Charcuterie artisanale et autres délices

Ory et Natacha

Plats cuisinés végétariens

Sophist'Cru

Cuisiner et manger cru et gourmand

Teddy-Beer : bière et limonade locales

Parfum de terroir : glaces, jus, compotes

Ferme des Belines : produits des trebis

L'abeille Pélagie : produits des abeilles



A partir de  
**14h00**

Soutenir et développer  
l'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne, de quoi s'agit-il ?

Confédération paysanne  
Accueil Paysan : paysan, hébergeur, aménageur  
Antipodes : témoignages audios

Aider à l'installation de nouveaux paysans

Terre de liens  
Cagnotte solidaire  
Semeurs de possibles

Se former, transmettre ses connaissances

Woof France : Vivre et apprendre dans des fermes bio et paysannes

Animations  
Artistes-artisans

« Insectitude » : Performance participative et déambulatoire réalisée par Mûre Natal proposée par le Bus Marguerite  
Les Chevaux célestes : artiste équestre  
Comment se construit la relation avec deux jeunes chevaux

L'atelier des possibles : construire un four solaire et une marmite norvégienne en carton.

La Planche Française : arts de la table

Freechti : objets en matières revalorisées

El Manuel

Les Chevaux Célestes

Freechti

Le Machon

Le Baron Perché

Le Foyer Rural de Bonnay

Le Bus Marguerite

Antipodes

Woof France

Terre de liens

Semeurs de possibles

Cagnotte solidaire

Confédération paysanne

Accueil Paysan

Antipodes

Woof France

Terre de liens

Semeurs de possibles

Cagnotte solidaire

Confédération paysanne

Accueil Paysan

Antipodes

Woof France

Terre de liens

Semeurs de possibles

Cagnotte solidaire

Confédération paysanne

Accueil Paysan

Antipodes

Woof France

Terre de liens

Semeurs de possibles

Cagnotte solidaire

Conférences  
Débats - Table ronde

Bien se nourrir en période d'inflation

« Porteurs de paroles » animé par Pauline Bonnard (Bus Marguerite)

Vivre et apprendre dans des fermes bio et paysannes en France

Conférence animée par Cécile Paturel - Wwoof France

L'EAU ressource vitale - bien commun

Conférence-débat

Confédération paysanne

Eau, bien commun  
Climat, démocratie

Ne pas jeter sur la voie publique



## FOYER RURAL DE BONNAY

FOYER RURAL DE BONNAY

Le Samedi 17 Juin 2023 à 17h30 sur le site de

Saint-Hippolyte

### CONCERT DE CHORALES



**LA CABRIOLE DE CENVES**

**DÉCIDÉLA DE CHEVAGNY-SUR-GUYE**

**LES SCHNOKS DE CLUNY**

**AVOUARDS DE COEUR DE BONNAY**

qui vous feront découvrir leurs répertoires  
de chansons françaises et du monde.

Venez nombreux pour chanter avec nous !

Participation au chapeau, renseignement au 06 85 58 94 68

### BAL DU 14 JUILLET 2023

Place du lavoir avec  
Jean-Michel TOMASZ,  
guitariste chanteur.

À partir de 20H



Possibilité de réserver  
un repas à  
l'Auberge le Matefaim,  
d'apporter un repas  
sorti du sac ou  
simplement de venir  
au bal!



Organisé par le Foyer Rural  
de Bonnay et l'Auberge le  
Matefaim



## ASSOCIATION LES « FESTIVAUX »



Chers Membres et Amis de l'Association les « Festivaux »,  
nous sommes très heureux de vous convier à **l'Assemblée  
Générale de notre association les « FESTIVAUX »** qui se  
tiendra le :

**Samedi 6 mai 2023 à 10H30  
à la mairie de Saint-Ythaire.**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant

- Rapport moral du Président et situation de notre trésorerie au : 1/01/2023
- Manifestations prévues en 2023
- Proposition cotisation 2023
- Situation budgétaire prévisionnelle au 1/01/2024
- Débats et échanges
- Pot de l'amitié

L'association Ictarius organise sa randonnée annuelle **le dimanche 21 mai 2023.**

« **La Balade des Lavoirs** » comportera 3 parcours, 4, 7 et 14 km.

Parking place de la mairie à Saint-Ythaire, inscription salle communale de Saint-Ythaire de 08h30 à 15h00.

Un ravitaillement est proposé sur chaque parcours.

A l'issue de la randonnée :

Une buvette accueillera les randonneurs en fin de parcours, avec vente de gaufres.

Un repas chaud (côtelettes, frites) sera proposé à tous ceux qui le souhaitent, même ceux qui n'ont pas pris part à la randonnée.

Vous pouvez aussi soutenir notre association en participant à l'organisation de cette manifestation.

Dominique Chevalier, président

Tél. : 06 86 89 60 48



**Parcours :**

**4 KM**

**8 KM**

**13 KM**

**Ravitaillements**

**Buvette et  
possibilité  
de restauration  
chaude  
à l'arrivée**

## **BALADE DES LAVOIRS**

### **Saint-Ythaire - Dimanche 21 mai**

**Inscription place de la mairie de 08 h 30 à 15 h 00**

# GÉNÉRATION MOUVEMENTS - CLUB DES AÎNÉS

Le club des aînés se réunit tous les 15 jours à la salle communale de Bonnay ; depuis la création de la nouvelle commune de Bonnay-Saint-Ythaire, quelques habitants des hameaux de Saint-Ythaire ont rejoint le groupe des habitués qui se réunit pour des jeux de cartes et de scrabble ; il y a aussi des marches 1 mercredi sur 2, mais pas seulement !

Diversifiant les activités, à l'initiative de Françoise et Maryse, trois séances de jeux de société, organisées en février et en mars, ont accueilli un nouveau public de tous âges - y compris des enfants : Mona et Eva venues accompagnées - dans une joyeuse ambiance, découvrant de nouveaux jeux comme « Level Up », « Pickomino », « Skyjo », « Le 6 qui prend », etc. Il est à noter que ces séances sont normalement interrompues avec l'arrivée des beaux jours, mais peuvent facilement reprendre sur simple demande auprès de Christian ou Blandine.

Des liens avec d'autres clubs : nous sommes en contact régulier avec les clubs des villages alentours de Salornay, Cormatin, La Vineuse-sur-Frégande, Buffières, Saint-Gengoux, Massilly, Bray, etc., dans le cadre des « marches cantonales » de 5 et 10 km qui ont lieu chaque dernier mardi du mois de septembre à juin.

L'assemblée générale des clubs de Saône-et-Loire a rassemblé plusieurs centaines de personnes pour une AG conviviale le 4 avril à Cluny, comme on le voit sur une des photos ci-jointes. L'adhésion à l'un des clubs du département permet de participer à l'ensemble des activités des clubs voisins : pétanque, boules, lotos, concours de belote, spectacles, etc. Voir quelques unes de ces propositions sur le site <https://saoneetloire.generations-mouvement.org/>

Avec le club de Massilly, une dizaine de membres du club de Bonnay participeront à une sortie au lac d'Annecy le 27 mai.

Au niveau départemental, la Fédération Génération Mouvements propose aux adhérents de ses clubs deux voyages cet automne : une croisière de 4 jours sur le Rhône en septembre et un voyage de 8 jours en Crète en octobre.

*Si vous souhaitez rejoindre le club, ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président Christian Boyer au 06 78 70 90 54.*



# ASSOCIATION POP-UP LIVRES ET CIE

Les images peuvent avoir la puissance des mots. C'est pourquoi nous avons choisi de vous présenter une rétrospective de l'exposition présentée par notre association au « Salon du livre jeunesse de Chalon sur Saône » ce mois de mars. De quoi, nous l'espérons, vous donner envie de venir nous rendre visite **au « Festival du livre animé » qui se déroulera à Cluny du 16 septembre au 15 octobre.**



# CET ÉTÉ À SAINT-HIPPOLYTE

## Un chantier de bénévoles :

L'association « Le Renouveau de Saint-Hippolyte » a prévu **un chantier de bénévoles du 17 au 29 juillet**. Au programme : reprise des encadrements des fenêtres de la nef avec taille de pierre et maçonnerie à la chaux.

Après le travail en matinée, les après-midi seront consacrés aux visites de la région et à la découverte de notre environnement. **Si vous connaissez des personnes intéressées** pour participer à ce chantier (jeunes ou moins jeunes...), n'hésitez pas à nous en faire part. **Nous recherchons aussi un ou une animateur(trice) rémunéré(e)**, pour encadrer la vie de groupe durant les 15 jours. Là encore, un ou une jeune de notre commune ou des alentours serait peut-être intéressé(e) ? Pour tout renseignement : 06 26 14 74 87.

Vous pouvez noter dès maintenant que **le traditionnel pot de fin de chantier aura lieu le vendredi 28 juillet dans l'après-midi**.

## Des animations festives :

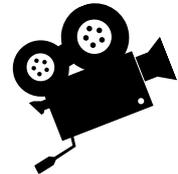
**Le dimanche 16 juillet, à 21H30, concert « sous les étoiles »**, avec piano et violoncelle ; chacun apporte une couverture, un pliant, ou un transat... pour une soirée poétique et musicale sur le site, en espérant qu'il fasse beau !

**Le dimanche 23 juillet**, pendant le chantier, **repas organisé par l'association** et ouvert à tous. Nous communiquerons en temps voulu les informations pour vous inscrire à ce repas pendant lequel il y aura diverses animations.

**Une conférence** dont le thème définitif sera précisé bientôt aura lieu courant juillet, la date restant encore à définir.

Alors rendez-vous cet été à Saint-Hippolyte !





## FOYER RURAL -CINÉVILLAGE

Deux films sont projetés en salle chaque mois par les foyers ruraux de Bonnay-Saint-Ythaire, plus une projection en plein air en juillet, suivie d'une interruption jusqu'à la reprise en octobre.

Tarif : 5 €, tarif réduit 2,50 € pour les moins de 12 ans ; chèque vacances et Pass Culture acceptés.

Voici l'agenda des prochaines séances :

**Vendredi 12 mai à la salle de Bonnay : « Babylon »,** film de Damien Chazelle, avec Brad Pitt, Margot Robbie, Diego Calva.

Los Angeles des années 1920. Récit d'une ambition démesurée et d'excès les plus fous, lors de la création d'Hollywood. Du grand spectacle, des images luxuriantes.

**Mercredi 17 mai à la salle de Saint-Ythaire : « Les survivants »** avec Denis Menochet.

Un thriller qui se déroule dans de très beaux paysages enneigés, qui parle à la fois du deuil à travers le récit de reconstruction et de guérison d'un homme brisé, et des migrants qui ont tout quitté dans l'espoir d'une vie meilleure .

**Vendredi 9 juin à la salle de Bonnay : « Astérix et Obélix : L'Empire du milieu »**

Comédie avec Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Vincent Cassel. En 50 avant J.C, l'impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état.

Nos deux inséparables Gaulois viennent en aide à la Princesse pour sauver sa mère et libérer son pays. Mais César et sa puissante armée ont eux aussi pris la direction de l'Empire du Milieu.

**Mercredi 14 juin à la salle de Saint-Ythaire : « Le parfum vert »**

Comédie d'espionnage avec le tandem espiègle Sandrine KIBERLAIN / Vincent LACOSTE

Un polar rigolo et fantasque, qui rappelle à la fois l'univers d'Hitchcock et celui de Tintin.

**Samedi 8 juillet, projection en plein air à la nuit tombée sur écran géant gonflable** dans le pré à côté du City Stade de Bonnay : le film reste à définir.





# AGENDA

## MAI



- 03/05 MARCHÉ DU CLUB DES AINÉS
- 10/05 PRÉPARATION BAL PAYSAN -  
RÉUNION FOYER/DOMAINE DE MORLAY
- 11/05 CAFÉ-LECTURE
- 12/05 CINÉ VILLAGE « BABYLON »
- 17/05 CINÉ VILLAGE « LES SURVIVANTS »
- 17/05 MARCHÉ DU CLUB DES AINÉS
- 21/05 BALADE DES LAVOIRS - REPAS CHAUD LE MIDI
- 26/05 MARCHÉ DES PRODUCTEURS
- 28/05 CONFÉRENCES - DÉBATS - TABLES RONDE
- 28/05 BAL PAYSAN AVEC HK
- 30/05 MARCHÉ CANTONALES DES AINÉS - SALORNAY

- salle de Bonnay **Départ 14H**
- salle du blason Bonnay **20H30**
- 14H**
- salle de Bonnay **20H30**
- salle de St-Ythaire **20H30**
- salle de Bonnay **Départ 14H**
- St-Ythaire-Bourg **8H à 15H**  
**inscriptions**
- St-Ythaire **de 17H à 21H**
- Domaine de Morlay **dès 14H**
- Domaine de Morlay **dès 18H**
- Salornay **13H45**

## JUIN

- 04/06 CHANTIER DU PATRIMOINE (MUR)
- 14/06 MARCHÉ DU CLUB DES AINÉS
- 09/06 CINÉ VILLAGE « ASTÉRIX ET OBÉLIX »
- 14/06 CINÉ VILLAGE « LE PARFUM VERT »
- 14/06 MARCHÉ DU CLUB DES AINÉS
- 17/06 CONCERT DE CHORALES
- 23/06 MARCHÉ DES PRODUCTEURS
- 23/06 GRAND FEU DE LA ST-JEAN
- 25/06 FÊTE DE LA FUSION - DÉTAILS À VENIR
- 30/06 MARCHÉ CANTONALES DES AINÉS - BRAY

- entrée de Bonnay **de 9H à 12H**
- salle de Bonnay **Départ 14H**
- salle Bonnay **20H30**
- salle de St-Ythaire **20H30**
- salle de Bonnay **14H**
- St-Hippolyte **17H30**
- St-Ythaire **à partir de 17H**
- St-Ythaire **à partir de 20H**

Bray **13H45**

## JUILLET

- 08/07 CINÉ PLEIN AIR
- 08 ET 09/07 BALL TRAP DES CHASSEURS
- 14/07 BAL ET REPAS
- 16/07 CONCERT "SOUS LES ÉTOILES"
- DU 17 AU 29/07 CHANTIER « REMPARTS »
- 23/07 REPAS FESTIF
- 28/07 MARCHÉ DES PRODUCTEURS

- Bonnay **20H30**
- St-Ythaire
- Lavoir - Bonnay **20H**
- St-Hippolyte **21H30**
- St-Hippolyte
- St-Hippolyte **12H**
- St-Ythaire **à partir de 17H**

## AOÛT

- 20/08 FESTIVAL FESTIVAUX
- 25/08 MARCHÉ DES PRODUCTEURS

- Vaux **à partir de 14H**
- St-Ythaire **à partir de 17H**

## SEPTEMBRE

- 09/09 INAUGURATION ET FESTIVITÉS AUTOUR DES LAVOIRS
- 17/09 JOURNÉE DU PATRIMOINE
- 24/09 PUCES DE BONNAY
- 26/09 MARCHÉ CANTONALES DES AINÉS - CLUNY

- St-Ythaire
- Bourg de Bonnay
- Cluny **13H45**